



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG) DU 30 NOVEMBRE 2024

34ème anniversaire

Adhérents présents à l'AG : 122 Pouvoirs : 16 Votants : 114

Le **30 novembre 2024**, les membres de l'association se sont réunis dans la salle « Centre Culturel de Fontlozier » **95**, Avenue de la libération à Valence, en assemblée générale ordinaire et extraordinaire sur convocation, conformément aux articles **7** et **8** des statuts.

Une feuille de présence a été établie, et dûment signée par les membres présents. **16** pouvoirs ont été enregistrés.

L'assemblée est présidée par **Michel Cauvin**, président du club et président de séance.

Le bureau de l'assemblée est assuré par **Gérard Bruguet**, Vice-Président, **Christian Effantin** coordinateur des séjours. **Pierre Verdier** trésorier, **Maurice Barbotin**, responsable de l'accueil et du site internet.

Monique Coulon et **Patrice Faugère** ont vérifié les comptes de l'exercice **2023/2024**.

Alice Brun est la secrétaire de séance.

Ont été mis à la disposition des membres les documents suivants :

- le compte de résultat **2023/2024** ;
- les statistiques du nombre de sorties de randonnées, de séjours et le nombre de participants à ces activités pour la saison **2023/2024**.

La séance est ouverte par Michel Cauvin qui remercie les adhérents et adhérentes, ainsi que les représentants de la ville et d'autres associations d'avoir répondu présents à son invitation. Il rappelle que notre AG se déroule dans cette belle salle du centre culturel Fontlozier mise à notre disposition par son président **Mr Yves Girard** qui est décédé le mois dernier suite à une longue maladie, sa remplaçante Mme **Claude Bransiet** est remerciée pour nous accueillir.

Il rend hommage à **Armand Lacondemine** ancien adhérent et animateur de notre club décédé il y a 3 semaines. Ceux qui l'ont connu et qui ont randonné sous sa conduite, se souviennent qu'il agrémentait ses sorties par un historique et qu'il racontait l'histoire des lieux traversés.

En souvenir des excellentes relations que nous avons avec **M. Girard** et en souvenir **d'Armand** à qui nous devons le logo des Chamois Verts remanié sous des traits plus modernes il demande l'observation d'une minute de silence.

L'AG commence par :

1) LA MODIFICATION DES MEMBRES DU C.A :

Michel rappelle que les statuts prévoient que l'ensemble des élus du conseil d'administration

sont élus pour 4 ans. La dernière élection datant de 2020, le renouvellement des membres du CA doit être effectué cette année. Les statuts autorisent à élire 16 personnes maxi, or notre liste de candidats est de 17 personnes. Afin de ne pas refuser des bénévoles qui ont plutôt tendance à se faire rare, il propose de modifier la limite du nombre des élus et de l'augmenter à 20 personnes maxi.

La modification est adoptée à l'unanimité.

2) ELECTION DES MEMBRES DU CA :

Après le rappel des règles de l'élection des membres du CA donné par Michel, les membres sont invités à voter.

Résultats de l'élection :

Votants : 114 ; Suffrages exprimés : 114 ;

Nombre de voix pour être élus : 50% des suffrages exprimés soit 57 voix ;

Sont réélus : Gérard Bruguet (110 voix) ; Alice Brun (114) ; Michel Cauvin (83) ; Jean-Paul Colotte (108) ; Christian Effantin (113) ; Dominique Follet (113) ; Patrick Lavarde (107) ; Jacques Ollier (111) ; Henri Peyronnel (106) ; Nadine Reynaud (109) ; Michel Riuné (109) ; Pierre Verdier (114) ;

Sont élus : Christian Brouillard (114) ; Michèle Buis (102) ; Michel Chabannon (114) ; Philippe Croze (113) ; Sophie Gault (110)

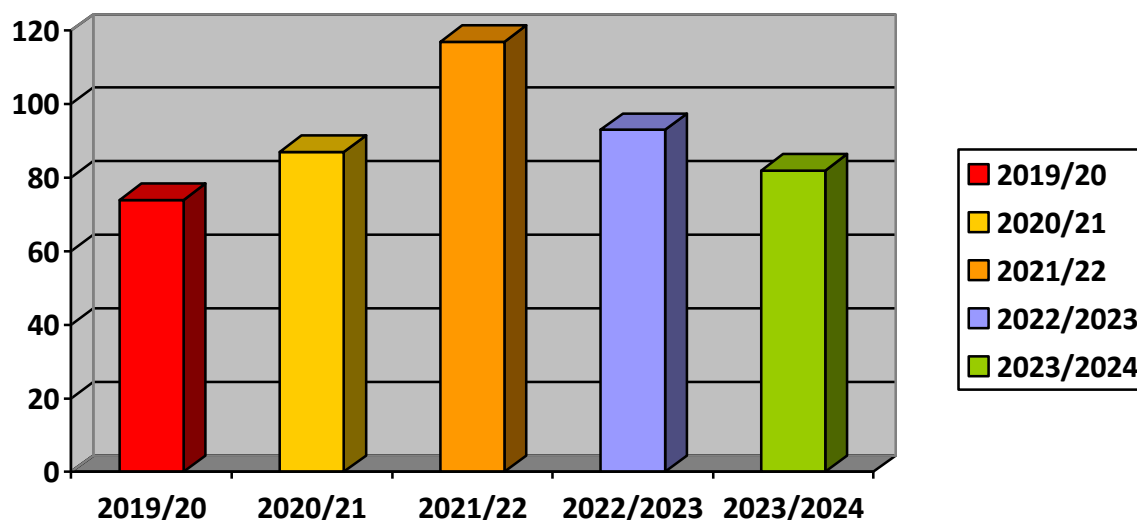
L'AG se poursuit par la présentation des différents rapports d'activités :

3) RAPPORT d'ACTIVITES :

La coordinatrice des randonnées étant absente, c'est Michel qui présente les Sorties à la journée :

82 sorties ont été effectuées tous niveaux confondus pour 2356 participants. L'année précédente 93 sorties pour 2738 marcheurs.

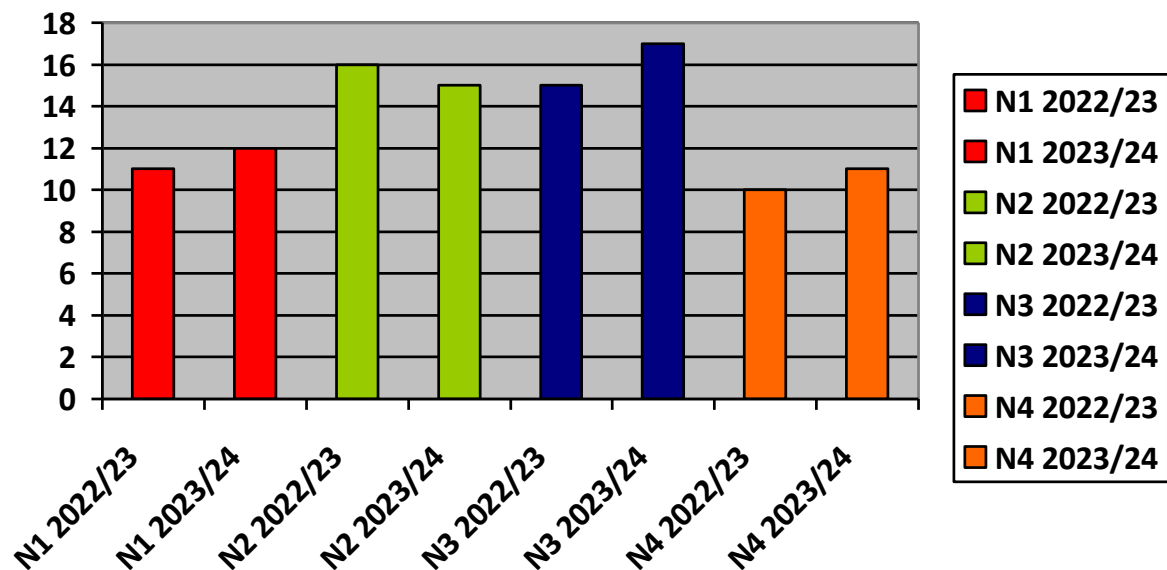
Nombre de sorties par saison :



Détaillons ces chiffres :

45 sorties le jeudi pour une moyenne de 44 personnes, l'année précédente 54 sorties
28 sorties le dimanche avec une moyenne de 8 personnes, l'année précédente 29 sorties,
La moyenne des participants est de : 12 personnes en niveau 1, 15 personnes en niveau 2
18 personnes en niveau 3, 11 personnes en niveau 4.

Nombre de participants par niveau :



Les sorties sont un peu moins nombreuses en 2024, la météo n'étant pas favorable, beaucoup de randonnées ont dû être annulées.

Au mois de mars a eu lieu le pique-nique partagé à Saint Andéol, Ratières, dans le nord Drome avec 86 participants ravis, et comme toujours une profusion de victuailles toutes avalées avec gourmandise, sous un beau ciel sans nuages !

La marche des Chamois prévue à la fin mai n'a pas pu avoir lieu, ni l'ascension du Mont Aiguille au mois de juin en raison de la météo mauvaise. Fort heureusement cette dernière a pu être reportée au mois de septembre et octobre, les 6 cordées étaient enchantées !

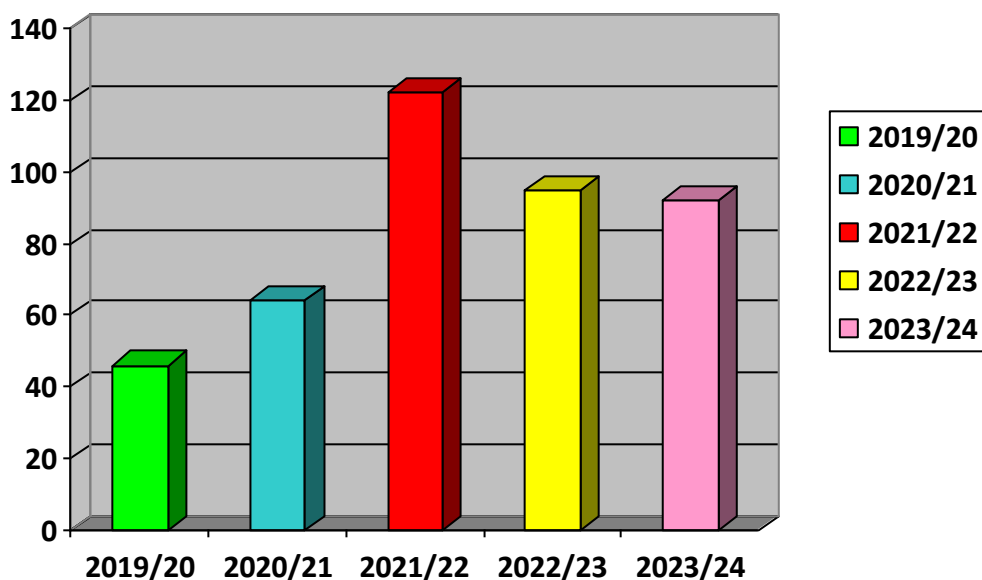
Je vous présente également le bilan de la Marche Nordique, toujours menée tambour battant par Marcel et son équipe,

Participants inscrits marche nordique = 91 pour 92 séances, l'année dernière 88 pour 95 séances.

Total des participants aux 92 séances = 1612 Participants, 2005 l'an passé. Les séances sont variées et ne se passent pas toujours au même endroit.

47 séances au Parc de Lorient (26) avec 1084 Participants, 27 séances à Châteauneuf-sur-Isère (26) avec 311 Participants,
 2 séances à Mauves (07) avec 24 Participants, 4 séances à Barcelonne (26) avec 50 Participants,
 4 séances à Upie (26) avec 50 Participants, 5 séances à Cornas (07) avec 59 Participants,
 2 séances à Châteaudouble (26) avec 21 Participants, 1 séance à Chabeuil (26) avec 13 Participants.

Marche Nordique Nb de séances/an



Christian Effantin, Coordinateur des séjours :

Pour l'année 2023-2024 Les Chamois Verts ont organisé 9 séjours. Au total 169 personnes y ont participé soit une moyenne de 19 personnes par séjour.

En Septembre 2023 :

Le Périgord (24) : 28 participants ; Promeneurs -N1- N2- N3 et N4.

Le Chazelet (05) avec l'ascension du Pic de Grave à 3020 m d'altitude : 12 personnes en N4.

En Mars 2024 :

Le Cap Vert : 15 participants en N 3

En Avril 2024 :

Le Cap Sicié et le littoral entre Saint Cyr et Bandol (83): 54 personnes : Promeneur, N1 N2 N3 et N 4

En Juin 2024 :

Les Gorges du Tarn (12) en N3 pour 11 personnes

Le Mont Mézenc (43) en N1 et N2 pour 17 personnes

En juillet 2024 :

Le Val d'Aoste en Italie pour 13 personnes en N3

En Août 2024 :

La Chartreuse : Les Varvats à Saint Pierre d'Entremont (38) : 5 personnes en N3

Week end à Chaudun (04) : 14 personnes en N2 et N3

A ce jour et depuis le **1er Septembre 2024** : 2 séjours ont eu lieu :

L'Ile d'Oléron (17) pour 34 personnes Promeneurs N1 N2 N3

Le Massif des Bauges (73) : N 3 pour 7 participants

Dans le cadre de l'immatriculation tourisme tous ces séjours ont été validés par le CDRP.

Je terminerai en remerciant tous les animateurs qui prennent part à la mise en place de ces séjours, cela représente beaucoup de temps et d'investissement personnel.

La parole est donnée à l'assemblée. Aucune question.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

4) RAPPORT FINANCIER :

Pierre Verdier, trésorier, commente le tableau des résultats qui a été fourni aux adhérents : « l'année se termine avec un solde positif de **2187€ ; 26 482€** pour les fonds propres et **31 490€** sur le livret bleu du Crédit Mutuel.

Patrice Faugère présente le rapport des contrôleurs financiers. Ils ont vérifié les comptes qui sont tenus de façon précise, sincère et régulière, les soldes, les pièces comptables par sondage. Ils invitent l'assemblée à les approuver et à donner quitus au trésorier et au CA pour la gestion financière de l'exercice **2023/2024**.

Un vote a lieu ; 1 abstention ; le rapport financier est approuvé et le quitus est donné au trésorier et au CA pour la gestion financière de l'exercice 2023/2024.

5) RAPPORT MORAL :

A) Dans le cadre de l'opération « passerelle » pilotée par l'Office des Sports Valentinois, **2** randonnées avec le centre pénitentiaire ont été organisées :

- En février **2024** avec **3** détenus, une sortie raquette à l'Echaillon encadrée par **5** personnes du centre pénitentiaire et **2** animateurs de notre club : **Philippe Croze et Françoise Chabannes** ; le manque de neige a transformé cette sortie en randonnée.

- Le **4 juillet 2024** dans les Gorges de la Daronne près du village d'Etables avec **3** détenus, **5** encadrants du centre pénitentiaire et **2** animateurs du club : **Philippe Croze et Jacques Baechel**.

- Ces randonnées sont enrichissantes pour les détenus comme pour les encadrants. Michel indique au Président de l'OSV qu'il peut compter sur le club pour la programmation d'autres sorties.

B) Le balisage :

L'équipe du balisage des sentiers est dirigée par **Philippe Croze**. Elle est composée d'une dizaine d'adhérents dont certains ont une formation de baliseurs et nous espérons que les autres suivront aussi la formation de balisage.

8 baliseurs ont participé à la journée des baliseurs du 26 octobre à Montélimar. Le club a 3 tronçons à entretenir, il s'agit de :

- Le tronçon Rimon et Savel – Volvent (Col de la vache) **33km**
- Le tronçon Pas du Gouillat (plateau d'Ambel) - col des Ayes **12km**
- Le tronçon Plan de Baix – Gigors **12 km**

Plusieurs journées sont consacrées au balisage et toujours dans une très bonne ambiance. Michel remercie toute cette équipe.

C) La Formation :

- La formation interne est pilotée par **Michel Riuné** avec l'aide de **Maurice Barbotin**
1er Module : Cartographie et orientation : **6** participants ; **3** d'entre eux ont suivi le module **2**
2ème Module : Préparation et conduite de randonnée : **5** participants

Suite à cette formation **4** stagiaires ont été nommés adjoint d'animateur et en fonction de leur progression et de leur projet ils pourront être proposés à la fonction d'animateur.

- En formation externe :

- a) Aux premiers secours PSC1 **1er** stage suivi par **3** personnes ;

Michel rappelle que les animateurs et les adjoints doivent avoir suivi le stage des premiers secours et tous les **5** ans doivent suivre une pique de rappel d'une demi-journée.

Au brevet fédéral d'animateur de randonnée organisé par le comité départemental **Sophie Gault** et **Michel Riuné** ont obtenu le brevet d'animateur le **15** juin dernier.

- b) Au stage de formation de baliseur : **6** participants ;

- c) Stage de correspondant tourisme : **1** participant **Jean-Paul Colotte**.

d) A la formation d'animateur de randonnée santé, **Sophie Gault** après son B.F. a suivi une formation pour animer des randos santé.

La randonnée santé s'adresse à des personnes aux capacités physiques diminuées. (Toutes sortes de maladie invalidante ou difficultés à suivre un rythme de marche soutenue).

Les nouveaux membres du conseil d'administration étudieront la possibilité et l'opportunité de créer une activité Rando Santé.

Toutes ces formations ont été financées par la subvention de la mairie de Valence ainsi que par la fédération départementale de randonnée pédestre.

D) Adhésions :

Le nombre d'adhérents se maintient au-dessus des **200** ; **237** en **2023/2024**, actuellement à **212**.

Depuis fin **2023** pendant la période de chasse nous déclarons nos randonnées sur le site départemental de la fédération de chasse. Suite à quelques déclarations nous avons eu des réponses nous indiquant qu'une battue prévue dans la zone de notre randonnée, avait été déplacée pour assurer notre sécurité.

Les Chamois Verts participent financièrement aux activités conviviales comme le repas de fin d'année, la fête des Chamois Verts, le repas partagé, l'assemblée générale et sur certaines

destinations en bus. Cette saison, les intempéries nous ont obligé à annuler certaines randonnées ainsi que la fête des Chamois, cela explique une partie du résultat positif de nos finances.

Le Président remercie la ville de Valence pour son soutien financier ainsi que la mise à notre disposition du local qui nous permet d'accueillir les adhérents, nos archives et différents équipements. Il ajoute que l'organisation du forum des associations par la ville de Valence, nous permet chaque année de recruter une grande partie de nos nouveaux adhérents.

Enfin, le Président termine le rapport moral en parlant de la taxe d'habitation ; en effet en **2022** le club a reçu pour la première fois une taxe d'habitation à payer de **1215 €** concernant le local et grâce à l'intervention de la mairie a obtenu un dégrèvement. Mais, à nouveau en novembre **2023**, une nouvelle taxe d'habitation de **1271 €** a été demandée. Il semblerait que seules **2** associations (le club d'échec et les chamois verts) aient reçu une telle demande. Un rendez-vous au trésor public n'a pas permis d'obtenir un résultat.

Jacques Ollier intervient en indiquant que d'un point de vue juridique, la taxe est dûe. Toutefois, certaines associations peuvent en être exonérées sur délibération du Conseil Municipal. Il demande au représentant de la ville de Valence si cela a été fait et dans la négative si, il est envisagé de le faire.

M. Soullignac répond qu'à ce jour il n'y a pas de délibération en ce sens. IL précise que la taxation est liée à la nature du bâtiment occupé. Il confirme que si l'exonération peut être obtenue suite à une délibération du Conseil Municipal, celle-ci sera proposée.

6) LA PAROLE EST DONNEE AUX INVITES :

- **M. Franck Soullignac, Adjoint au Maire de Valence** remercie le Président et apprécie encore une fois la dynamique du club, engagée sur d'autres sujets : l'opération passerelle, la réflexion sur la rando santé, très présent pour le balisage, et souligne la teneur sérieuse des comptes. Il remercie tous les participants pour toutes ces actions qui contribuent à la valorisation du patrimoine culturel.

- **M. Dominique Sibeud, Président du CDRP de la Drôme** indique qu'un nouveau président vient d'être élu à la tête de la Fédération Nationale et précise que lui-même ne se représentera pas à la fin de son mandat en **2027**. Il donne quelques chiffres de la Fédération :

- Au niveau national : **234 756** licenciés ;

- Au niveau départemental : la Drôme compte **4149** licenciés ; soit **8** licenciés pour **1000** habitants ; **46** clubs de randonnée ;

Il remercie le club d'être très actif pour le balisage, il précise que le comité associe des jeunes (gérés par la cohésion sociale ou des élèves du lycée Amblard) aux actions de balisage. Il insiste sur le rôle essentiel des bénévoles et encourage les adhérents à rendre à leur club ce qu'il leur apporte

- **M. Jean-Louis Cellier** représentant l'**Office des Sports Valentinois (OSV)**, confirme le partenariat avec le club : prêt du minibus et indique que son service peut élaborer pour le club des documents type carnets ou livrets pour diffusion aux adhérents ou au public.

- **André Chambrier** indique que le vendredi **4** octobre dernier a eu lieu la remise de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif à la préfecture de la Drôme pour : **Marie-Jeanne Gérard, Jean-Pierre Bardet, Mireille Mee et Jack Lopes**.

3 nouveaux postulants ont été acceptés : **Jean-Paul Colotte, Françoise Chabannes, Marcel Brero**. Leur médaille leur sera remise en **2025**

7) CONCLUSION ET REMERCIEMENTS :

Cette année, le nombre d'heures de bénévolat consacré à la vie de notre association est environ de **13000** heures dont plus de la moitié est consacrée à la préparation et à l'animation des randonnées et des séjours.

Le vendredi **25** octobre, **Mr Nicolas Daragon**, Maire de Valence a dévoilé la plaque baptisant la salle de réunion de l'OSV au nom de **Monique Chalamet**.

Michel rappelle pour les nouveaux adhérents que Monique était une animatrice de randonnée chez les Chamois et a fait partie du comité directeur de l'osv Valentinois pendant **16** années.

En conclusion, nous allons remercier **5** bénévoles qui ont œuvré pendant plusieurs années aux Chamois Verts ; **3** d'entre eux membres du CA ne se représentent pas.

- Marie-Claude Bouquet :

Depuis plus de **16** ans elle siège au sein du Conseil d'administration pendant lesquelles elle a occupé le poste de coordination des randonnées : elle animait les réunions d'animateurs pour établir le calendrier diffusé chaque quadrimestre.

Merci **Marie-Claude** pour ton dévouement, mais nous comptons sur toi pour continuer à animer des randonnées et des séjours.

- Jack Lopes :

Trésorier des chamois Verts de **2018** à **2022**. Il a modernisé la comptabilité du club, refondu la partie analytique, mis en place le logiciel de gestion avec paiement en ligne par carte bancaire, organisation des assemblées ordinaires et générales par internet pendant la covid, participation à la refonte des statuts et du règlement général. Jack a souhaité de ne plus siéger au C.A.

Merci **Jack** pour ton engagement et ton énergie.

- Maurice Barbotin :

Adhérent depuis plus de **20** ans, animateur, formateur d'animateur, baliseur, responsable des baliseurs, concepteur du site des Chamois sur internet dont il assura la mise à jour pendant de longues années. Il a mis en place le classement numérisé des archives de nos randonnées et en assura la maintenance jusqu'à ce jour.

Maurice était l'homme de toutes les situations, un véritable « couteau suisse ». Il gérait aussi les relations avec notre fournisseur d'internet et de téléphonie. Maurice a souhaité être déchargé de ces fonctions.

Merci **Maurice**, pour ton dévouement et tes compétences, ton remplacement est compliqué.

- Christian Effantin :

Christian aussi est un adhérent de longue date. Animateur et depuis plus de **16** ans élu au Conseil d'administration au poste de coordinateur de la programmation des séjours. Il vient d'être réélu au C.A. mais a souhaité ne plus assurer le poste de coordinateur des séjours.

Merci **Christian** pour le travail accompli et merci de bien vouloir nous aider encore **4** ans de plus à gérer le club des Chamois.

Pour finir avec les remerciements, il y a dans la salle **Jacqueline Louap**, elle m'a informé fin aout qu'elle ne renouvelait pas son adhésion, et cela m'a attristé car Jacqueline était une adhérente parfaite, volontaire dans l'effort physique et toujours prête à rendre service, toujours contente et d'une agréable compagnie.

Adhérente depuis **1997**, elle a fait partie des membres actifs, a fait du secrétariat pendant **4** ou **5** ans, et a géré la « cagnotte » d'un séjour.

Merci beaucoup **Jacqueline**, tous ceux qui ont randonné avec toi te regrettent et ne t'oublieront jamais.

Remerciements aux autres Bénévoles :

Avant de terminer cette Assemblée Générale, le Président remercie tous les bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement du club, les membres du Conseil d'administration, les animatrices et animateurs ainsi que les adjointes et adjoints, les préposés à l'accueil de la permanence du vendredi, les équipes qui s'occupent de la propreté de nos locaux, à l'organisation des festivités comme ce soir, et tous ceux qui répondent spontanément à ses appels pour tenir le stand au forum des associations et autres actions

Le Président clôt cette assemblée et les participants se dirigent vers le buffet.

La Secrétaire de séance,



Alice BRUN

Le Président,



Michel CAUVIN